

<http://decretot-lyc.spip.ac-rouen.fr/?L-apprentissage-qu-est-ce-que-c-est>



Lycée Jean-Baptiste DECRÉTOT
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Services

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

- L'apprentissage au lycée Decrétot - Se former en alternance -








Date de mise en ligne : mardi 22 juin 2021

Copyright © Lycée Jean-Baptiste DECRÉTOTLouviers - Tous droits réservés

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

L'apprentissage est un système de formation qui est fondé sur l'alternance de temps d'apprentissage dits théoriques sur le lieu de formation et de phases pratiques en entreprise. Les avantages sont multiples :

-  Obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers
-  Bénéficier de la gratuité des frais de formation ;
-  Mettre en pratique les enseignements théoriques ;
-  Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié ;
-  Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.

L'alternant est un jeune sous statut salarié. Cela signifie qu'il doit respecter le code du travail (assiduité, ponctualité, justification des absences par des documents officiels...). Le jeune apprenti ne bénéficie plus des vacances scolaires mais il a droit à 5 semaines de congés payés. Son temps de travail est de 35 heures par semaine, en entreprise comme dans l'établissement.